

## BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Arrêté du 30 décembre 2021 fixant la liste nationale des organismes habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage

Organisme habilité à recevoir en direct et pour le compte des antennes régionales, 30% du solde de votre taxe d'apprentissage, soit 3,9% de la taxe globale. SIRET 515 134 609 00020 .

### Votre entreprise :

Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Contact : .....  
Mail : .....  
Numéro de SIRET : .....

Cachet de l'entreprise

### Entité gestionnaire ou cabinet comptable mandaté par l'entreprise (le cas échéant) :

Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Contact : .....  
Mail : .....

Cachet de l'entité gestionnaire

### Votre versement :

Montant du solde de votre taxe d'apprentissage en notre faveur : ..... €

### Antenne bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage :

- Les Entrep' France  Les Entrep' Adour  Les Entrep' Aix-Marseille  Les Entrep' Bourgogne
- Les Entrep' Bretagne  Les Entrep' Côte d'Opale  Les Entrep' Drôme Ardèche  Les Entrep' Franche Comté
- Les Entrep' Flandres  Les Entrep' Guyanne  Les Entrep' Ile de France  Les Entrep' Normandie
- Les Entrep' Occitanie-Pyrénées  Les Entrep' Picardie  Les Entrep' Pays de la Loire  Les Entrep' Var
- Les Entrep' Vaucluse

### Votre mode de paiement :

Déclaration faite par :  L'entreprise  Le cabinet comptable

Chèque à libeller à l'ordre de « ANLE ».

Adresse postale : ANLE - Mallève 1, 60 boulevard Maréchal Juin 44100 Nantes

Virement en date du ..... + Mentionner « Taxe d'apprentissage 2022 » dans le libellé de votre virement.

IBAN : FR76 1380 7006 3631 0216 9859 229

BIC : CCBPFRPPNAN

Domiciliation : BPATL.NANTES EST ENTREPR- 00636

A ..... Le : .....

Signature :